



PRÉFÈTE DU GARD

Commune de Conqueyrac

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative au projet d'acquisition de biens immobiliers en vue de l'aménagement d'un carrefour sécurisé entre la RD 999 et le quartier Singla sur le territoire de la commune de Conqueyrac

Par arrêté préfectoral n° 2022-04-026 du 29 avril 2022 une enquête publique relative au projet d'acquisition de biens immobiliers en vue d'une opération de réaménagement de la voirie le long de la route départementale RD 999 afin de sécuriser les accès aux habitations et aux activités riveraines au droit du quartier Singla sur le territoire de la commune de Conqueyrac, est ouverte en mairie de Conqueyrac **durant 32 jours consécutifs, du mardi 31 mai 2022 à 9h00 au vendredi 1^{er} juillet 2022 inclus à 16h00.**

Cette enquête publique comprend deux objets :

- une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de l'acquisition de biens immobiliers en vue de la réalisation d'une opération d'aménagement du quartier de Singla pour la réalisation d'un carrefour sécurisé
- une enquête parcellaire préalable à la cessibilité des biens immobiliers nécessaires à la réalisation de cette opération

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté préfectoral déclarant l'utilité publique de l'acquisition de biens immobiliers en vue d'une opération de réaménagement de la voirie le long de la route départementale RD 999 afin de sécuriser les accès aux habitations et aux activités riveraines au droit du quartier Singla et la cessibilité des biens immobiliers nécessaire à sa réalisation, ou un arrêté de refus.

Monsieur Michel HOCEDEZ, professeur de sciences dans l'Éducation Nationale, en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal administratif de Nîmes le 29 mars 2022.

Les pièces du dossier soumises à enquête ainsi que les registres d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de Conqueyrac (30170), où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public le mardi: de 09h00 à 12h00, le jeudi de 10h00 à 12h00 et le samedi de 08h45 à 11h45 en respectant les gestes barrière en vigueur.

Le public pourra également consulter les pièces du dossier d'enquête sur le site internet de <https://www.democratie-active.fr/singlac2-conqueyrac/>

Durant celle-ci, les observations portant à la fois sur l'utilité publique de l'acquisition de biens immobiliers en vue d'une opération d'aménagement d'un carrefour et sur l'enquête parcellaire peuvent être consignées par toute personne intéressée, directement sur les registres d'enquête publique ouverts à cet effet ou être adressées par correspondance au commissaire enquêteur domicilié en mairie route du Vigan (30170) Conqueyrac ainsi que sur l'adresse mail dédiée à l'enquête : singla2-conqueyrac@democratie-active.fr

Le commissaire enquêteur recevra personnellement le public, dans le respect des gestes barrière en vigueur, à l'occasion des permanences qui seront tenues en mairie de Conqueyrac aux jours et heures suivants :

- **mardi 31 mai de 9h00 à 12h00**
- **jeudi 16 juin de 9h00 à 12h00**
- **vendredi 1^{er} juillet de 13h00 à 16h00**

Tout renseignement utile sur le projet peut également être obtenu auprès de la mairie de Conqueyrac à l'adresse susmentionnée et par téléphone : **04 66 77 20 81.**

Le présent avis sera affiché en mairie de Conqueyrac ainsi que sur le site des travaux projetés. Il sera également publié sur le site internet des services de l'État dans le Gard à l'adresse suivante : www.gard.gouv.fr.

A compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pour une durée d'un an, à la mairie de Conqueyrac et à la Sous-préfecture du Vigan (bureau des procédures environnementales), ainsi que sur le site internet départemental de l'État dans le Gard.

La Sous-préfète du Vigan,
Saadia TAMELIKECHT